

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 06/21 du 07/07/2021

Le conseil de discipline qui s'est réuni le mercredi 07/07/2021 au sujet des cas d'indiscipline de la session de rattrapage de printemps 2020-2021, a décidé les sanctions suivantes :

Nom et Prénom	Filière/ Semestre	Motif	Sanctions disciplinaires
MALALE Mohamed CNE : R134669573 CIN : BA15722	SVI/S4	Possession des objets et documents (trousse avec règles de 20 cm et bouts de papiers) pendant le passage de l'examen	<u>Annulation des notes de tous les modules de la session de rattrapage 2020/2021 + Blâme + Engagement de non récidive.</u>

